

Historique


À l'automne 2008, le Ministère de la santé et des services sociaux et la Société d'habitation du Québec ont investi sur la santé de nos aînés vivant dans des logements sociaux et communautaires, en implantant le soutien communautaire.

Le soutien communautaire est distinct du service offert dans la communauté par le réseau de la santé et des services sociaux, il lui est complémentaire.



Contactez Sylvie Gagnon

Intervenante au soutien
communautaire en
logement social

 450 839-3118 **poste 226**

 1 888 839-3440 **poste 226**

 450 758-5295

 www.cabmontcalm.com



Sylvie Gagnon

Intervenante au soutien
communautaire en
logement social

Volet aîné
MRC de Montcalm



Support individuel

Écoute, référence, suivi
Accompagnement
auprès des organismes et
ressources disponibles
Intervention en relation
d'aide
Toute demande pouvant
améliorer les conditions
de vie

Trois catégories d'activités

1. L'aide à la vie courante
2. L'aide à la vie collective
ou associative
3. L'aide à la vie sociale

Soutien à la vie communautaire

Support aux comités de
locataires
Aide à la résolution de
conflits
Rencontres d'information
Planifier, organiser et
animer diverses activités
thématiques

Offert dans ces municipalités de la MRC de Montcalm

Saint-Alexis
Saint-Calixte
Saint-Esprit
Saint-Jacques
Sainte-Julienne
Saint-Liguori
Saint-Lin-Laurentides
Sainte-Marie-Salomé
Saint-Roch-de-l'Achigan

Le saviez-vous ?

Une des priorités
gouvernementales est de
maintenir les personnes
aînées dans leur milieu de
vie le plus longtemps
possible en leur offrant le
soutien approprié.

Le soutien
communautaire veut
redonner aux personnes
le pouvoir d'améliorer leur
vie, leur milieu et leur
environnement.

Le soutien
communautaire doit être
souple et modulé pour
tenir compte du profil des
locataires et des milieux
de vie.